RAPPORT RSE et COP 2021

Panopli

SOMMAIRE

PAGE 03
Lettre d'adhésion

PAGE 04 - 05
Présentation du rapport

PAGE 06 - 07
Présentation de Panopli

PAGE 08 - 09
Principes des Droits de l'Homme

PAGE 10
Engagements et actions concrètes

PAGE 11
Normes Internationales du Travail

PAGE 12 - 13
Notre Politiques et nos actions concrètes

PAGE 14 - 15
Engagements et actions concrètes

PAGE 16
Environnement

PAGE 17
Panopli aujourd'hui

PAGE 18 - 20
Nos actions concrètes

PAGE 21
Lutte anti-corruption

PAGE 22 - 24
Engagements et actions concrètes

PAGE 25
Nos Chartes

PAGE 26
Au coeur de notre stratégie RSE

PAGE 27
Ateliers et formations

PAGE 28
Partenariats associatifs

PAGE 29
Comité RSE

Lettre d'adhésion

Panopli propose un service tout au long de la chaîne de valeur : conception, fabrication, achat, stockage et distribution de cadeaux qualitatifs et responsables à destination des entreprises. Grâce à sa technologie et à son savoir-faire, Panopli assure une production raisonnée et une gestion intelligente de la logistique afin que les membres d'une communauté puissent commander facilement leurs produits.
Je suis heureux de confirmer que Panopli poursuit son développement et est déterminé à répondre aux dix principes du programme Global Compact, auxquels elle a adhéré le 12 février 2021, en renouvelant solennellement son engagement qui a été placé au cœur de sa stratégie d'entreprise. Nous rendons compte également de nos actions dans la Communication sur le Progrès qui accompagne cette lettre. Dans cette COP annuelle, nous décrivons nos actions afin d'améliorer continuellement l'intégration du Pacte Mondial et de ses principes dans notre stratégie d'entreprise, notre culture et nos opérations quotidiennes. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes en utilisant nos principaux canaux de communication.

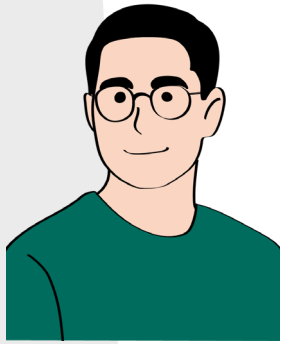

Le Global Compact des Nations Unies correspond à notre culture d'entreprise et aux valeurs soutenues par notre management et nos équipes de collaborateurs. Ces engagements s'inscrivent dans la durée, et dans une logique d'amélioration continue. Notre COP présente les actions RSE que nous avons déployées au cours de l'année 2021 afin de tenir, auprès de tout notre écosystème, notre rôle d'acteur du bien commun.

Cordialement,
Adrien Salamon

PRÉSENTATION DU PROJET

Ce rapport constitue notre Communication On Progress (COP) publié dans le cadre de notre adhésion au Global Compact France. Cette publication présente nos engagements en matière de développement durable. Cette COP dresse un bilan de nos réalisations du 12 février 2021 au 12 février 2022.

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS

UN GLOBAL COMPACT

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en oeuvre des Dix principes du **Global Compact des Nations Unies** et soutenant les objectifs des Nations Unies.

Nous apprécierions vos commentaires sur son contenu.

Adoptés en Septembre 2015 par 193 pays aux Nations Unies, les 17 ODD appellent à l'action de tous et nécessitent la mise en place de partenariats et de transformation des sociétés.
Panopli œuvre pour la réalisation des objectifs dans l'ensemble de sa chaîne de valeur. Nous avons un rôle clef à jouer et nous le partageons avec l'ensemble de nos parties-prenantes.

Le Global Compact est une initiative internationale d'engagement volontaire en matière de RSE, lancée en juillet 2000 par l'ONU. Cette démarche d'amélioration continue repose sur le sens des responsabilités, la transparence et l'intérêt collectif. **Panopli est fière d'être adhérente à cette initiative depuis 2021**.

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Agenda 2030 de l'ONU, établit en septembre 2015, repose sur 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Les ODD ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable.

Les ODD sont au cœur de l'action du Global Compact. Cependant, les 10 principes du Global Compact demeurent le socle de l'engagement des entreprises envers les
Nations Unies et leurs parties prenantes.

Qui sommes-nous ?

Fondée en 2018, Panopli révolutionne **le marché du cadeau d'entreprise** en proposant **un service 360 clé-en-main** qui allie marketplace d'achats et interface de gestion. Depuis 3 ans, Panopli accompagne plus **de 150 entreprises** dans **la gestion de leurs goodies et cadeaux clients.**

Sollicité par +100 entreprises

qonto Adobe free Doctolib mestic ManoMano

Notre raison d'être

Aider les entreprises
à faire plaisir de manière
durable

Notre mission

Développer des outils simples permettant aux entreprises de **remercier**, **fédérer** et **fidélise**r leurs équipes, clients et partenaires.

PRINCIPES DES DROITS DE L’HOMME

NOS MANTRAS

ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ
DES EMPLOYÉ.ES

CONTRIBUER À L'ABOLITION
EFFECTIVE DU TRAVAIL DES ENFANTS

RESPECTER LES NORMES INTERNATIONALES

DES DROITS DE L'HOMME

Panopli s'engage à :

Respecter les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies et les Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

NOS ACTIONS CONCRÈTES EN 2021

RESPECT DES NORMES INTERNATIONALES

Panopli s'engage à respecter les normes internationales des droits de l'Homme.

Plus spécifiquement, Panopli s'engage à :

1. Respecter les Droits de l'Homme dans tous les pays où elle est présente, y compris dans les zones où l'affirmation des droits humains est encore insuffisante.

2. Prévenir des situations ou actes de complicité de violation des droits humains fondamentaux.

3. Éliminer toutes les formes de travail forcé et obligatoire. Un travail est considéré comme forcé et obligatoire à chaque fois qu'il est imposé au moyen d'une menace : privation de l'alimentation, confiscation de terres, non accréditation du salaire, violences physiques, sévices sexuels. (Conventions de l'Organisation Internationale du Travail OIT n°29 et 105).

4. Interdire la discrimination en matière d'emploi et d'exercice d'une profession.

5. Proscrire strictement le travail des enfants n'ayant pas atteint l'âge légal pour travailler, ce tout au long de la chaîne de création de valeur, quel que soit le pays où les prestations sont réalisées. Si aucune limite d'âge n'est fixée pour un pays donné, celle-ci ne pourra pas être inférieure à 16 ans.

ET DANS LES FAITS ?

- Mise en place d'une Politique Sociale et des Droits de l'Homme

- Formation des membres de Panopli à cette Politique

- Mise en place d'une Charte Achats Responsables et Relations Fournisseurs intégrant les principes des droits de l'Homme

OBJECTIFS POUR 2022

- Panopli adhérera et signera la Charte de la Diversité

- 100% de nos fournisseurs signeront et adhéreront à notre Charte Achats Responsables et Relations Fournisseurs, qui intègre les Normes Internationales des Droits de l'Homme

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

NOS MANTRAS

RESPECTER LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION
ET RECONNAÎTRE LE DROIT DE
NÉGOCIATION COLLECTIVE

CONTRIBUER À L'ÉLIMINATION DE TOUTES
LES FORMES DE TRAVAIL OBLIGATOIRE

AMÉLIORER CONTINUELLEMENT
LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ÉQUIPES

CONTRIBUER À L'ÉLIMINATION DE
TOUTE DISCRIMINATION EN MATIÈRE D'EMPLOI

VEILLER AUX ÉVOLUTIONS
DE CARRIÈRE DE CHACUN.E

Panopli s'engage à ce que les salarié.es travaillent dans un environnement sécurisé et qu'ils/elles soient protégé.es des risques professionnels.

Chez Panopli, nous sommes conscients de notre responsabilité éthique :

- vis-à-vis de nos collaborateurs et collaboratrices pour lesquels elle s'engage à mettre à disposition un environnement de travail sécurisé, des relations de travail permettant de développer ses compétences et la possibilité de faire connaître ses revendications.
- vis-à-vis de nos clientes et clients auxquels, elle s'engage à livrer des produits personnalisés qui répondent aux exigences de sécurité et qui ont été fabriqués dans des conditions respectueuses des travailleurs et de l'environnement.
- vis-à-vis nos fournisseurs et sous-traitant.es auxquels elle garantie le respect de ses engagements contractuels

NOS ACTIONS CONCRÈTES EN 2021

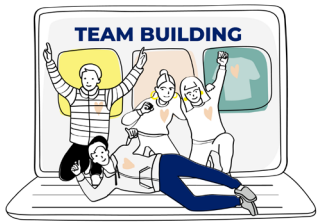

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS D'ENTREPRISE

Lancement de plusieurs événements de cohésion interne. Ces moments sont l'occasion de rencontrer ses collègues et de nouer des liens au sein de l'entreprise.

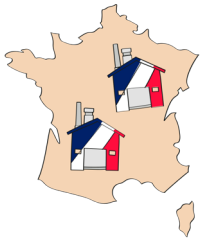

MISE EN PLACE D'UNE CHARTE DE TÉLÉTRAVAIL

Mise en place d'une Charte de Télétravail élaborée par tous les employé.es de Panopli. Cette charte a ensuite été signée par l'ensemble des départements de l'entreprise.

Simbel

ABONNEMENT À UNE PLATEFORME DE FORMATION

Abonnement à la plateforme Simbel pour tous les employé.es de Panopli (hors stagiaires et alternant.es).

AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QVT

Embauche d'une Office Manager à distance pour répondre aux enjeux de Qualité de Vie au Travail

MAINTIEN DU TAUX 0 DE MALADIES PROFESSIONNELLES

0% de maladies professionnelles chez Panopli en 2021.

AMÉLIORATION DE L'ERGONOMIE DES POSTES

Mobilisation afin de répondre aux besoins des collaborateurs et collaboratrices en termes d'adaptation de poste. Une réflexion commune est menée entre le membre concerné, son/sa manager et la médecine du travail pour qualifier les besoins spécifiques.

EVALUATION ET DÉVELOPPEMENT

Chaque employé.e est responsable de son propre développement personnel.

Panopli s'efforce toutefois d'offrir la possibilité de progresser à celles et ceux ayant la détermination et le potentiel nécessaires au développement de leurs compétences. De telles opportunités doivent tenir compte du potentiel de chaque collaboratrice et collaborateur et doivent être discutées en toute transparence.

Elles doivent être de nature concrète et se concentrer sur la prochaine étape de carrière plutôt que de porter sur des promesses ou hypothèses. Chaque manager chez Panopli doit avoir un rôle de conseiller.ère auprès de ses collaboratrices et collaborateurs. Il incombe à chaque responsable de gérer efficacement la performance et la poursuite des objectifs prédéterminés.

ET DANS LES FAITS ?

- Abonnement à la plateforme Simbel

- Evaluation annuelle des objectifs effectuée une fois par an afin d'évaluer les résultats obtenus du/de la salarié.e.

- Mise en place d'une grille salariale en septembre 2021 pour permettre aux employé.es de se projeter au sein de Panopli et d'envisager une évolution en interne.

DROIT DES FEMMES ET ÉQUITÉ AU TRAVAIL

L'accent mis sur les droits des femmes fait partie de la politique générale de Panopli en matière de diversité.

Chez Panopli, les femmes représentent aujourd'hui plus de 50% des effectifs et sont également majoritairement présentes chez nos client.es et nos partenaires. Panopli est ainsi particulièrement attentive à l'égalité salariale entre les hommes et les femmes ainsi qu'à la parité au niveau du management.

ET DANS LES FAITS ?

- Formation à la diversité des employé.es lors de leur arrivée chez Panopli

- Réalisations régulières des états des lieux approfondis de la répartition femmes/hommes au sein de nos différents départements.

- Implication dans les journées internationales telles que la Journée Internationale des Droits des femmes (8 mars)

- 55% de femmes chez Panopli

- 1 femme sur 2 occupe une fonction de Manager de pôle chez Panopli

ÉGALITÉ DES CHANCES

Panopli s'engage à assurer l'égalité des chances en matière d'emploi. Tous les collaborateurs, collaboratrices et candidat.es sont traité.es de manière juste et équitable. Dans toutes décisions liées au recrutement, à l'embauche, aux formations aux salaires et aux promotions, Panopli ne fait pas de différence entre les personnes sur base de leur origine, couleur de peau, sexe, âge, nationalité, religion, orientation sexuelle, identité ou expression de genre, statut civil, citoyenneté, situation de handicap, statut VIG ou tout autre critère protégé par la loi.

Dans le cadre de sa démarche RSE, Panopli s'engage à promouvoir l'égalité des chances et la non-discrimination auprès de tout son écosystème. Tous les collaborateurs, collaboratrices, partenaires, candidat.es et client.es sont invité.es à communiquer leurs remontrances.

ET DANS LES FAITS ?

- Sensibilisation et formation des collaborateurs, collaboratrices impliqué.es dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.

- Respect du principe de non-discrimination sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines.

- Prohibition de la discrimination positive.

- Inclusion dans le rapport annuel un chapitre descriptif de notre engagement de non-discrimination et de diversité.

OBJECTIFS POUR 2022

- 50% des salarié.es auront suivi une formation d'ici 2022 (vs 15% en 2021)

- 4 actions seront menées en faveur de la diversité et de l'égalité des chances en 2022 (vs 2 en 2021)

- 150 heures seront consacrées à l'amélioration de la qualité de vie au travail en 2022 (vs 24h en 2020 et 96 heures en 202

- Maintenir à 0% le taux de maladies professionnelles en 2022

ENVIRONNEMENT

Panopli est engagée dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises, visant à garantir son implication en matière de développement durable. Consciente des impacts environnementaux liés à son activité, Panopli oeuvre à leur maîtrise. A ce jour, Panopli compte un département RSE ainsi qu'une Responsable RSE dédiée à ces sujets. Cette politique environnementale vise tous les employé.es de Panopli en France et à l'étranger ainsi que son écosystème et est révisée annuellement.

AUJOURD'HUI PANOPLI C'EST

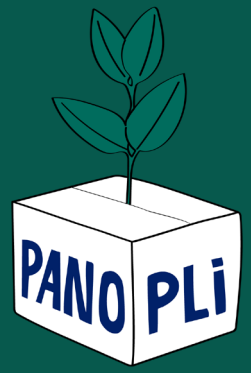

1 COMITÉ RSE

200 PRODUITS
MADE IN FRANCE

159 PRODUITS
RESPONSABLES

2 CHARTES RSE

NOS ACTIONS CONCRÈTES EN 2021

PARTENARIAT AVEC GREEN ETHIOPIA

350 000 arbres plantés en Ethiopie avec l'Association Green Ethiopia

PARTENARIAT AVEC 1% FOR THE PLANET

80 000 euros reversés au mouvement 1% for the Planet, dont nous sommes adhérent.es

ADHÉSION AU GLOBAL COMPACT FRANCE

Renouvellement de notre adhésion au réseau Global Compact France

SIGNATURE DE NOTRE CHARTE FOURNISSEURS

Signature par 50 fournisseurs de notre Charte Achats Responsables et Relations Fournisseurs

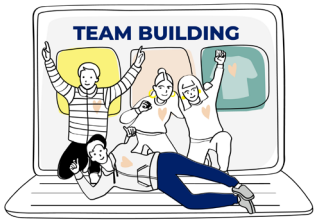

FORMATIONS RÉGULIÈRES DES ÉQUIPES

Formation et adhésion de 100% des employé.es à la Charte RSE de Panopli

OBTENTION DE LA CERTIFICATION ECOVADIS

Certification EcoVadis - médaille de bronze.

GESTION RESPONSABLE DES LOCAUX

Panopli cherche quotidiennement des moyens de rendre son activité plus durable. Dans un objectif d'innovation, de progression et de partage, nous espérons prouver qu'un avenir totalement décarboné est possible pour tous.
Panopli prend aussi des engagements en interne. Chaque nouveau membre de la société est ainsi invité à signer la Charte Engagement RSE de nos locaux.

ET DANS LES FAITS ?

- Rationalisation de nos impressions
- Gestion responsable de nos postes de travail
- Utilisation au maximum la visio conférence pour limiter nos déplacements.
- Utilisation de la signature électronique via l'utilisation de l'outil agrée DOCUSIGN.
- Mise à disposition des équipes, de corbeilles dédiées au recyclage du papier
- Recyclage des détritus relatifs aux équipements communs (cartouches d'encre, ampoules, machine à café, etc.).
- Distribution des invendus textiles, échantillons et tests produits à Emmaüs
- Utilisation de cartons et emballages compostables pour les envois
- Rationalisation de nos déplacements
- Une IKV est proposée aux équipes

AMÉLIORATION DE NOTRE IMPACT ENVIRIONNEMENTAL

Panopli a développé un réel savoir-faire pour tester et comparer les objets des meilleurs fabricants et ne proposer que ceux qui vont durer dans le temps. Ainsi, les matières biologiques et recyclées sont toujours privilégiées.

Via le mouvement 1% for the Planet, Panopli s'engage à reverser 1% de son chiffre d'affaires à des associations qui oeuvrent pour la préservation de la planète et de sa diversité. C'est pourquoi, chaque année, Panopli reverse 1% de son chiffre d'affaires à l'Association Green Ethiopia qui lutte contre la déforestation en Ethiopie.

Panopli cherche aussi quotidiennement des moyens de rendre son activité plus durable. Dans un objectif d'innovation, de progression et de partage, nous espérons prouver qu'un avenir totalement décarboné est possible pour tous.

ET DANS LES FAITS ?

Partenariat avec la Société Stanley/Stella, qui produit des vêtements de haute qualité de la manière la plus responsable et éthique possible. Stanley/Stella travaille en étroite collaboration avec ses fournisseurs afin de procurer uniquement les meilleures matières premières, cultivées ou produites de manière à ne pas nuire aux personnes, aux animaux et à l'environnement. Ils utilisent exclusivement du coton biologique d'Inde 100 % certifié GOTS, du polyester recyclé de Chine et d'autres matériaux durable.

DIMINUTION DU GASPILLAGE

Une gestion des stocks responsable

Afin de limiter le gaspillage des cadeaux d'entreprise et des objets personnalisés, Panopli a développé une technologie permettant de produire de façon raisonnée. Grâce aux boutiques internes, il est désormais possible de gérer des stocks en autonomie et d'éviter les surplus de production. Grâce à ces interfaces, les client.es peuvent suivre en temps réel leurs stocks de produits. Les stocks sont mutualisés à un même endroit et ainsi, évitent les doublons.

Des produits de qualité

Panopli a aussi développé un réel savoir-faire pour tester et comparer les objets des meilleurs fabricant.es afin de ne proposer que ceux qui vont durer dans le temps. Les matières biologiques ou recyclées sont ainsi privilégiées et Panopli bénéficie de certifications et labels environnementaux les plus stricts du marché sur l'ensemble de sa chaîne de production.

Respect de la loi de l'offre et de la demande

Chez Panopli, il est possible de réaliser des boutiques sur-mesures. Ainsi les clients peuvent proposer des codes cadeaux à leurs employé.es et client.es qu'ils dépensent ensuite sur une boutique en ligne créée sur-mesure. Les partenaires peuvent ainsi commander des produits de leur choix. Cette technologie garantie de ne pas distribuer inutilement des produits personnalisé

ET DANS LES FAITS ?

- Proposition aux client.es de se tourner vers une boutique indépendante pour centraliser et gérer leur stocks en toute autonomie

- Mise en place d'un système de crédits à destination des équipes des client.es pour que chacun puisse acheter les produits dont il a réellement besoin

OBJECTIFS POUR 2022

- 200 produits Made in France sur le catalogue et + de 50% des produits Made in Europe

- 300 produits de notre catalogue seront éco-responsables

- 4000 euros de dons seront reversés en faveur de Green Ethiopia

- Un bilan carbone sera réalisé en 2022

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'objet de notre Politique est de s'assurer que l'ensemble des membres de Panopli respecte les lois anti-corruption et les meilleures pratiques visant à lutter contre celle-ci. Elle a en outre pour objectif de donner à l'ensemble des employés de Panopli, un référentiel de principes à respecter dans le cadre de nos activités. Panopli adopte une politique de tolérance zéro vis-à-vis de la corruption.

Notre Politique répond aux exigences de la loi française n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite "loi Sapin 2".

A ce titre, notre politique anticorruption a valeur de code de conduite au sens de l'article 17 de cette loi. En cas de violation de cette Politique, tout.e salarié.e de Panopli s'expose à des sanctions.

Panopli s'engage à :

1. Conduire ses activités équitablement et de manière honorable, avec intégrité et honnêteté, et en conformité avec les lois en vigueur.

2. Ne tolérer aucune forme de corruption et interdit toute pratique de corruption directe ou indirecte envers qui que ce soit. Il est attendu salariés et tiers avec qui nous travaillons, qu'ils respectent strictement ces exigences.

3. Former ses salarié.es à la lutte contre ces pratiques. Une formation sur ce sujet est ainsi assurée à l'occasion des onboarding.

NOS ACTIONS CONCRÈTES EN 2021

MISE EN PLACE D'UN CODE DE CONDUITE

Panopli accorde une importance toute particulière au respect des valeurs qui l'animent telles que l'éthique et l'intégrité. En effet, Panopli considère le principe d'intégrité, et plus particulièrement la lutte contre la corruption dans toutes les pratiques d'affaires, comme fondamental pour sa pérennité. Le présent Code de conduite anticorruption trouve sa source dans la loi Sapin II1 , qui impose aux entreprises françaises d'élaborer notamment un code de conduite en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence. Panopli applique la tolérance zéro envers toute forme de corruption. Ce Code s'applique à tous les employé.es, à tous les niveaux.

FORMATION DES ÉQUIPES AUX MESURES ANTI-CORRUPTION

Une formation ludique a été proposée à tous les collaborateurs et collaboratrices de Panopli afin de les former aux différentes mesures anti-corruption qui régulent notre quotidien professionnel.

NOMINATION D'ETHICS OFFICERS AU SEIN DE PANOPLI

Panopli a désigné des Ethics Officers, pouvant être sollicités par les collaborateurs et collaboratrices en cas de doute sur les sujets liés à l'éthique afin de les orienter sur leur décision. Ils sont les référent.es en matière d'éthique pour tous les collaborateurs et collaboratrices de Panopli.

OBJECTIFS POUR 2022

- 100% des membres de Panopli seront formé.es aux mesures anti-corruption

- 100% des membres de Panopli auront un code de conduite à disposition sur leur bureau

- Il n'y aura aucun cas de corruption chez Panopli en 2022

NOS CHARTES D'ENGAGEMENT

CHARTE RSE EN INTERNE

En arrivant chez Panopli, chaque collaborateur et collaboratrice s'engage à lire, à signer et à respecter cette Charte d'engagements RSE en interne. Cette Charte a été rédigée de manière collective et regroupe un certain nombre de bonnes actions RSE que nous pouvons mettre en place au quotidien dans notre travail.

CHARTE DE TÉLÉTRAVAIL

Panopli s'engage pour la qualité des conditions de travail de ses collaborateurs en répondant à leurs aspirations en matière de sécurité, d'intégrité physique et morale, et de bien-être au travail. À cet effet, les employés doivent respecter la Charte de Télétravail en vigueur qui a été rédigée par l'ensemble des membres de Panopli.

CHARTE ACHATS RESPONSABLES

En travaillant avec Panopli, les fournisseurs et sous-traitant.es s'engagent à respecter les engagements formalisés par Panopli au travers de cette charte, à mettre en place des actions de progrès permanent sur les aspects sociaux, environnementaux et économiques de leur activité, et à les diffuser également auprès de leurs propres sous-traitants.

CHARTE RELATIONS FOURNISSEURS ET ACHATS RESPONSABLES

" Pour une relation durable, profitable et responsable "

I. Préambule

La responsabilité sociétale d'entreprise est au cœur des activités de Panopli et nous nous engageons quotidiennement à partager nos engagements à l'ensemble de nos fournisseurs et partenaires.

En travaillant avec Panopli, les fournisseurs et sous-traitants s'engagent à respecter les engagements formalisés par Panopli au travers de cette charte, à mettre en place des actions de progrès permanent sur les aspects sociaux, environnementaux et économiques de leur activité, et à les diffuser également auprès de leurs propres sous-traitants.

Ainsi, notre Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables a pour objectif de clarifier et d'afficher nos attentes à l'égard de nos fournisseurs et partenaires.

Ces engagements s'inscrivent dans la durée, et dans une logique d'amélioration continue. Ils visent à intégrer la RSE dans nos critères de sélection, au même titre que les critères de qualité, de délais, de coût, d'innovation ou de maîtrise des risques. Cette charte témoigne de la démarche que nous souhaitons mener avec notre écosystème, afin que nos relations soient à la fois durables, profitables et responsables.

II. Engagements de Panopli envers ses fournisseurs et sous-traitants

Panopli s'engage à respecter les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies et les Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

Panopli s'engage à :

- Développer des relations commerciales durables, et propices à la lutte et au traitement effectif des risques et des enjeux des conditions de travail, à la protection de l'environnement, à l'éthique des affaires, et aux droits humains.

- Maintenir un dialogue constructif et ouvert avec le Fournisseur, sur sa capacité à respecter ses engagements, et contribuer, dans la mesure du possible et dans un esprit de coopération, à l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action appropriés.

- Sélectionner ses fournisseurs et sous-traitants selon un processus d'achats équitable et impartial, et en fonction de critères et objectifs prédéfinis.

- Promouvoir, pour les appels d'offres qui le permettent, des clauses sociales et environnementales.

- Favoriser dans la mesure du possible les candidats mieux-disant en termes de performance RSE, et communiquer les raisons de leur non-sélection aux fournisseurs non retenus.

1/4

NOS PARTENARIATS RESPONSABLES

Nos engagements environnementaux et sociaux n'ont de sens qu'avec la participation active de l'ensemble de notre écosystème, et en particulier de nos fournisseurs. Nous travaillons pour faire en sorte que chaque maillon de notre chaîne de valeur s'inscrive dans la même démarche d'amélioration continue que Panopli. Nous avons ainsi mis en place une Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables pour nous permettre d'évaluer le niveau d'implication de nos fournisseurs sur les questions sociales, éthiques et environnementales.

AU COEUR DE NOTRE STRATÉGIE RSE

FORMATIONS ET ATELIERS

La mobilisation des salarié.es dans la stratégie RSE de Panopli est essentielle. Les salarié.es sont aussi des citoyen.nes : les sensibiliser au développement durable dans un cadre professionnel permet ainsi de leur donner les moyens de ressentir davantage de cohérence entre leurs convictions et leur activité personnelle.

On compte parmi les valeurs de Panopli : la Responsabilité. De ce fait, chaque membre de Panopli se doit d'être impliqué.e dans les engagements de la société. Au delà de la simple sensibilisation mise en place par Panopli, il s'agit ici d'accompagner une véritable transformation des métiers et une intégration dans les processus de management. L'implication de la direction et du pôle RSE est un facteur déterminant puisqu'elle doit favoriser le développement de démarches participatives permettant de créer des conditions de confiance pour faire des salariés les moteurs de cette transition.

EN 2021

ATELIER SUR LA RAISON D'ÊTRE

ATELIER SUR LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

EN 2022

ATELIER SUR LA SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL

FORMATION HARCELEMENT ET DISCRIMINATION

LEARN & LUNCH SUR LES POLITIQUES DE PANOPLI

NOS PARTENARIATS ASSOCIATIFS

1% FOR THE PLANET

Depuis 2018, Panopli fait parti du mouvement 1% for the planet et s'engage à reverser chaque année 1% de son Chiffre d'Affaires à des associations qui oeuvrent pour la préservation de la planète et de sa diversité. C'est pourquoi, chaque année, Panopli reverse 1% de son chiffre d'affaires à l'Association Green Ethiopia Ethiopie.

GREEN ETHIOPIA

Le 2 décembre 2019 nous avons signé un accord avec Green Ethiopia, Association qui lutte contre la déforestation en Ethiopie : dès lors, nous nous sommes engagés à planter des arbres à chaque commande sur Panopli. 200 arbres plantés par Green Ethiopia permet de collecter/transformer 1 Tonne de CO_2 sur 10 ans.

EMMAÜS DEFI

En 2021, Panopli a eu plusieurs fois l'occasion de faire fructifier son partenariat avec Emmaüs Défi : dans un premier temps avec son opération "Le Sapin Recyclé de Panopli", puis par la mise en place d'une journée de solidarité au sein de leurs locaux avec l'ensemble des membres de Panopli.

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

LES MEMBRES DU COMTÉ RSE

La démarche RSE de PANOPLI intègre l'ensemble de ses parties prenantes. Elle fait ainsi l'objet d'un Comité RSE dédié. Ce comité, composé de 6 membres se renouvèle tous les six mois et valide les orientations stratégiques, les objectifs et les plans d'actions à mettre en oeuvre. Afin de piloter au mieux cette démarche, Panopli réuni son Comité RSE mensuellement. Panopli évalue régulièrement ses objectifs quantitatifs et qualitatifs en matière de RSE. Des KPI's sont ainsi élaborés à chaque début de semestre et sont suivis avec assiduité par le Comité.

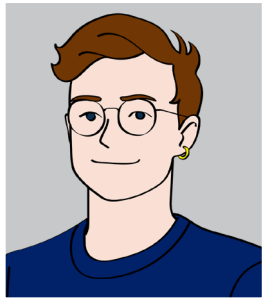

THÉO PESCIARELLI
RESPONSABLE ACHATS

PAULINE PROVOST
RESPONSABLE RSE

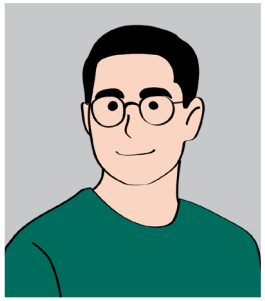

ADRIEN SALAMON
CEO ET CO-FONDATEUR

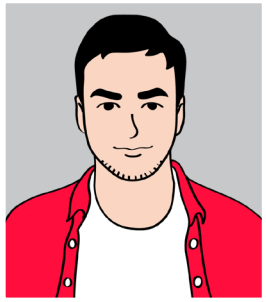

TOM BALIAD
RESPONSABLE SUPPORT

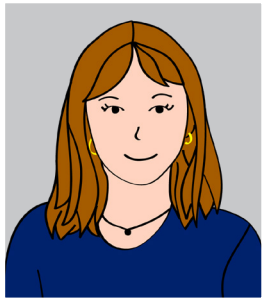

ANNA ROUSSEAU
CHARGÉE DE COMMUNICATION

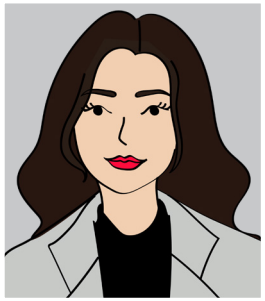

MERIEM BELAZGHARI
ACCOUNT MANAGER